

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 403 Administration des soins de santé			
Code	PAIR4B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) Lou DUVIVIER (lou.duvivier@helha.be) HELHa Jolimont Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be) HELHa Tournai - Salines Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**

- C 3.1 Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**

- C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Acquis d'apprentissage visés

Dans le contexte d'une institution hospitalière, organiser les interventions de soins infirmiers en fonction des principes légaux relatifs au DIRHM et des conditions de délégation des tâches.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B03· Administration des soins de santé 18h / 1 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Principes d'administration et de gestion de soins 12 h
AIP situations d'intégration 6 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de la partie Principes d'administration et de gestion des soins

Volume horaire	12 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 403 : Administration des soins de santé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 403 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 403

Dans le contexte d'une institution hospitalière, organiser les interventions de soins infirmiers en fonction des principes légaux relatifs au DIRHM et des conditions de délégation des tâches.

Acquis d'apprentissage de l'activité d'apprentissage et objectifs

- Réaliser une analyse comparative des différents modèles d'organisation sur base d'une situation donnée.
- Expliquer le processus de création d'un référentiel d'organisation des soins.
- Expliquer les principes légaux qui régissent le DI-RHM
- Retrouver dans le manuel de codage du DI-RHM les informations nécessaires à noter au dossier infirmier afin de permettre l'enregistrement optimisé des activités infirmières
- Illustrer et argumenter sur base d'exemples issus de sa pratique ou de situations données les éléments suivants la validation d'1 item issu du DI-RHM

3. Description

Contenu

1. Administration des soins

A. Organisation

1. Théories des organisations

- a. Mintzberg Henry
- b. Crozier et Friedberg : théorie de l'acteur stratégique
- c. Amélioration de process
- 2. Organisation des soins en institution hospitalière
 - a. Les départements
 - (1) normes d'encadrement
 - (2) index
 - b. L'organigramme
 - (1) les nouvelles fonctions (hygiène et autres)
 - (2) liens avec la qualité et les accréditations
- B. Dossier patient et DI-RHM
 - 1. Cadre légal
 - 2. Définition
 - 3. Utilisation des classifications en soins infirmiers pour les DI-RHM
 - 4. Intérêt pour la profession
 - 5. Lien avec le financement des hôpitaux
 - 6. Traçabilité (organisation du dossier infirmier, qualité des notes d'observation au dossier infirmier, validation pour l'enregistrement DI-RHM)
- C. La pratique avancée : le modèle de Hamric

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux
- Analyse de cas concrets et exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources, références et supports en ligne

- Notes de cours sur connectED
- Manuel de codage DIRHM

4. Modalités d'évaluation

Evaluation écrite

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de la partie AIP situations d'intégration

Volume horaire	6 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 403 : Administration des soins de santé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 403 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité.

Acquis d'apprentissage de l'UE 403

Dans le contexte d'une institution hospitalière, organiser les interventions de soins infirmiers en fonction des principes légaux relatifs au DIRHM et des conditions de délégation des tâches.

3. Description

Contenu

AIP Situation d'intégration: organiser le travail d'une équipe pendant une matinée

- formation des personnes sous sa responsabilité
- délégation aux aides-soignants

Démarches d'apprentissage

Analyse de cas concrets et exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources, références et supports en ligne

Cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

/